

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-3773

présenté par
M. Jean-René Cazeneuve

ARTICLE 4

À l'alinéa 221, après le mot :

« tiers »,

insérer les mots :

« n'appartenant pas ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.